Que devoiler de la Grammaire dans un dictionnaire bilingue?

Thomas Szende

▶ **To cite this version:**

Thomas Szende. Que devoiler de la Grammaire dans un dictionnaire bilingue?. 2000. hal-01368037

HAL Id: hal-01368037
https://inalco.hal.science/hal-01368037

Submitted on 25 Sep 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

QUE DÉVOILER DE LA GRAMMAIRE DANS UN DICTIONNAIRE BILINGUE ?

Thomas SZENDE
INALCO

Nous étudierons dans cet exposé la sélection et la présentation des informations grammaticales en nous inspirant de nos expériences acquises en lexicographie bilingue hongrois-français.

Introduction

Lexique et grammaire sont des domaines interdépendants. Tout dictionnaire bilingue contient ainsi un choix de moyens linguistiques qui sont tantôt d'ordre lexical, tantôt d'ordre grammatical ; les langues diffèrent non seulement par ce que leurs lexiques rendent possible de dire mais aussi par ce qu'imposent leurs structures.

Dictionnaire et grammaire sont des ouvrages complémentaires : l'un couvre des unités particulières, l'autre des catégories d'unités. Les règles grammaticales que suggère le lexicographe n'ont qu'une application locale et restreinte ; le dictionnaire bilingue apparaît comme un corpus d'informations sur certains aspects jugés pertinents des mots traités qu'on ne saurait pas toujours déduire de la description grammaticale systématique des deux langues en présence mais qui sont évoqués pour faire fonctionner le mot.

Le mot est une réalité acoustique, il a une face morphologique et il possède également des propriétés syntaxiques, étant indissociable de son environnement. Aussi, les informations grammaticales ont-elles pour but d'attirer l'attention de l'utilisateur sur des difficultés particulières liées à la prononciation, à la formation et à l'emploi dans le discours des termes enregistrés.

Dans un dictionnaire hongrois-français bidirectionnel, l'information grammaticale est destinée à faciliter la compréhension du hongrois par des locuteurs francophones (version) et la production du français par des locuteurs hungarophones (thème). Certaines données grammaticales sont ainsi destinées avant tout au lecteur français,

d'autres au lecteur hongrois.

Plusieurs types de localisation peuvent être prévues pour les renseignements de type grammatical : les articles proprement dits, des articles récapitulatifs ou une partie indépendante (introduction, annexes, précis grammatical, etc.).

Généralement intégrée à la microstructure des dictionnaires bilingues, la grammaire est présente par des renseignements *explicites*, tels que :

– catégorisation grammaticale
– transcription phonétique
– indications morphologiques
– constructions elliptiques

et par des renseignements *implicites* disséminés dans le corps des articles, notamment par le biais des exemples.

Dans ce qui suit, nous nous intéresserons à chacun de ces différents types d'information grammaticale.

Catégorisation grammaticale

Dans les dictionnaires, une appartenance catégorielle est associée habituellement à chaque terme. La justification pédagogique de ce type d'indication est de faciliter l'*identification* des mots de la nomenclature. Précisant l'appartenance de la vedette à une partie du discours, la catégorisation grammaticale rappelle aussi les *propriétés syntaxiques* fondamentales d'un terme, autrement dit, les types de constructions dans lesquelles tel terme peut s'employer, ce qui constitue un moyen de faire apparaître des *différences sémantiques*.

En hongrois, dans la majorité des articles, la vedette fait partie d'une seule classe de la grammaire. Il arrive toutefois que le mot enregistré dans la nomenclature appartienne à plusieurs catégories grammaticales. Les changements de catégorie grammaticale impliquent le plus souvent des aires sémantiques et des systèmes de distribution distincts.

La plupart des mots ayant une double appartenance catégorielle en hongrois sont les noms-adjectifs et les adjectifs-noms, notamment les ethnies, les matières, les unités. Mais il existe aussi des mots ayant une triple ou une quadruple appartenance catégorielle. Très souvent, il est pratiquement impossible, et par ailleurs peu pertinent, de retenir un ordre « idéal » dans lequel les catégories doivent se succéder, d'autant plus que les diverses parties du discours ne sont pas toujours séparées par des cloisons étanches. Ceci est bien illustré par les acceptions successives du mot *jelen* :

jelen I. adjectif
a jelen pillanatban « actuellement », « à présent »
II. nom
jelen « le présent »
III. adverbe
jelen van « être présent »
IV. mot-phrase
jelen ! « présent ! »

Il arrive que le « menu » traditionnel des parties du discours offert par les grammaires s'avère inopérant. Toute langue étudiée peut comporter des éléments inclassables ou difficilement classables selon l'analyse grammaticale traditionnelle. Dans l'expression adverbiale « ad acta », construite selon le modèle latin (*ad acta tesz valamit* « classer une affaire »), l'élément « ad » n'est pas identifiable selon les éléments morphologiques du hongrois. Le besoin évident de l'uniformisation n'autorise pas le lexicographe à violer les faits linguistiques. En effet, rien n'interdit d'utiliser la rubrique « catégorie grammaticale » pour un renseignement, s'il le faut détaillé, qui situe l'élément lexical dans la langue sans le rattacher à une partie du discours bien précise.

Dans un dictionnaire bilingue, il est judicieux de reprendre, à quelques éventuelles modifications près, les parties du discours traditionnelles qui constituent le fonds commun du savoir grammatical de tout utilisateur potentiel scolarisé. Mis à part les « prépositions » du côté français et les « postpositions » (névutó) du côté hongrois (chacune de ces catégories étant inexistante dans l'autre langue), les parties du discours qu'enregistrent les grammaires hongroises et françaises sont grosso modo les mêmes.

Or, la nature interne des parties du discours et les oppositions qu'elles entretiennent entre elles varient selon les langues. Dans chaque langue, il y a des unités que l'on peut mettre en relation et d'autres qu'il est impossible de relier les unes aux autres : les classes grammaticales ne se comportent pas forcément de la même façon dans la phrase d'une langue à l'autre. En voici trois illustrations.

1) La notion de nombre grammatical est constituée dans les deux langues par l'opposition du singulier et du pluriel, de plus la catégorie de la pluralité est distinguée par le hongrois avec le plus grand soin. Néanmoins, l'adjectif hongrois ne s'accorde qu'en position d'attribut et lorsqu'il sert d'épithète, il demeure invariable, contrairement à l'adjectif français qui, quelle que soit sa fonction, adopte le nombre du substantif sur lequel porte son sens.

2) S'il est vrai qu'en français, comme en hongrois, le verbe présente des variations, celles-ci ne se manifestent pas dans les mêmes

conditions. Le verbe hongrois ne possède qu'un seul passé et il n'y a pas de futur à proprement parler. De plus, il admet deux conjugaisons différentes suivant les caractéristiques du complément d'objet avec lequel il est construit.

3) Le schéma mnémotechnique des pronoms personnels renvoie à trois personnes et oppose singulier et pluriel aussi bien en hongrois qu'en français ; mais ceci ne signifie pas que les valeurs des pronoms situés dans les « cases » des première, deuxième et troisième personnes soient identiques. Ainsi, le « vous » français correspond à « ti », « ön », « maga », « önök », « maguk » selon qu'on s'adresse a) à un groupe de personnes individuellement tutoyées (« ti ») ; b) à une seule personne que l'on vouvoie (« ön ») ; c) à un groupe de personnes individuellement vouvoyées avec une retenue affirmée (« önök ») ; d) à une (« maga ») ou plusieurs personnes (« maguk ») vouvoyées toujours avec politesse, mais connues plus ou moins par le locuteur.

Le fait d'indexer les mots par catégorie grammaticale est un procédé utile mais insuffisant. Ce qui intéresse le traducteur est de savoir par quel outil linguistique telle idée est exprimée dans l'autre langue et dans quelles conditions fonctionne l'outil linguistique proposé.

Transcription phonétique

L'utilité de la transcription phonétique est évidente pour le français dont l'orthographe est en grande partie incohérente et imprévisible. C'est ce qui explique que dans un dictionnaire bilingue où le français apparaît comme langue source, il est préférable que la transcription des vedettes françaises soit systématique. Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il existe dans le domaine français des ouvrages où les mots qui se prononcent de la même façon, les homophones, qui sont souvent source de confusion, se trouvent naturellement réunis (Cinq moines, **sains** de corps et d'esprit, portaient dans leur **sein** le **seing** du **saint**-père, etc.) Pour une langue comme le hongrois, une telle entreprise serait difficile à justifier, mis à part quelques rares cas d'ambiguïté tels que

fáradság « peine » – *fáradtság* « fatigue »
sújt « il frappe » – *súlyt* « poids » + acc., etc.

L'orthographe du hongrois a tendance à refléter la prononciation, où, si l'on veut, elle note plus ou moins fidèlement les sons de la langue. C'est ainsi que, traditionnellement, les dictionnaires hongrois ne transcrivent que celles des vedettes qui se soustraient aux règles générales y compris les alternances consonantiques (voisement, dévoisement, palatalisation, affrication) prévisibles.

Les dictionnaires hongrois ont l'habitude de signaler ainsi les

géminations inattendues telles que :

egy « un » prononcé [eggy]
kisebb « plus petit » prononcé [kissebb]
lesz « il sera » prononcé [lessz]
bridzs « bridge » prononcé [bridzzs], etc.

le « h » final muet dans quelques cas isolés :

cseh « tchèque » prononcé [cse]
düh « courroux » prononcé [dü]
juh « brebis » prononcé [ju]
méh « abeille » prononcé [mé], etc.

ainsi que certains noms étrangers dont la prononciation n'est pas fermement établie dans le hongrois d'aujourd'hui : *renaissance* [reneszánsz ou röneszánsz] « renaissance », *zsúri* [zsűri ou zsüri] « jury », etc.

Toute prononciation figurée est arbitraire. Quel que soit le système de transcription adopté, il doit être logique, facile à appliquer à tous les mots du dictionnaire. L'*Alphabet Phonétique International* (A.P.I.), couramment utilisé pour transcrire les phonèmes des différentes langues d'une manière uniforme, se prête difficilement à un emploi pratique et quotidien, quand bien même un tableau explicatif figurerait dans le dictionnaire. Dans un dictionnaire hongrois-français, le code de transcription le plus facile d'accès au grand public pour la partie hongroise sera ainsi l'alphabet traditionnel du hongrois.

Mais les codes spécifiques utilisés dans les dictionnaires pour la transcription ne concernent que les vedettes prononcées hors contexte, abstraction faite des phénomènes de liaison ! La description phonétique complète exigerait que, au lieu de se réduire à une pure description de la prononciation d'un mot isolé qui en discours peut subir des transformations considérables, on ajoute la prononciation des exemples puisqu'il est évident que les phonèmes sont susceptibles de se réaliser de manières différentes selon les contextes dans lesquels ils figurent.

Parmi les informations lexicographiques concernant le signifiant d'un mot il ne faut pas négliger les données prosodiques. *Le SOLDAT s'est blessé* se distingue de *le soldat s'est BLESSÉ*. En hongrois, les intonations variées de l'interjection JAJ !, peuvent exprimer la joie, la douleur, la peur, l'étonnement, l'impatience, etc. (Mel'čuk, Clas, Polguère, 1995 : 43). Dans les expressions

pfuj, de ronda ! => « berk, c'est dégoûtant ! »
pfú, de meleg van ! => « oh là là, c'qu'il fait chaud ! »
phú, lefújta a port ! => « … il a soufflé sur la poussière… »

les interjections *pfuj* (exprime le dégoût, la répulsion), *pfú* (exprime la lassitude, l'épuisement) et *phú* (imite le bruit que l'on entend lorsqu'on souffle sur quelque chose pour enlever la poussière) sont accompagnées d'une expiration forte et d'une production de postillons intense.

Des phénomènes tels que
– faits accentuels (nature et place de l'accent),
– durée et rythme (répartition des accents et des pauses),
– intonation (avec ses fonctions mélodique, expressive, émotive)
s'intègrent dans le message, de même que
– sourires, moues, gestes, physionomie, distances, etc.,
bien que disparaissant le plus souvent de l'usage écrit, jouent un rôle non négligeable dans la communication courante et contribuent largement à l'établissement du sens. Leur prise en compte de plus en plus systématique par le biais de techniques de sonorisation et de visualisation pourra faire partie des tâches d'une future génération de dictionnaires bilingues.

Indications morphologiques

Les éléments qui appartiennent à une même partie du discours présentent le même type de comportement. Certaines classes sont **invariables** (en hongrois et en français : les adverbes, les conjonctions, les interjections), d'autres sont **variables** (les noms, les adjectifs, les verbes sont susceptibles de se présenter sous différentes formes aussi bien en hongrois qu'en français). Quant aux classes caractérisées par des variations formelles, le locuteur devra choisir la forme morphologique adéquate.

Pour des raisons de commodité, le dictionnaire peut mettre en valeur la diversité morphologique des mots en fournissant des renseignements sur certaines ou toutes les variations morphologiques particulières que peut subir l'unité lexicale abstraite que constitue la vedette retenue dans la nomenclature.

Toutes les langues présentent des mots irréguliers d'un point de vue morphologique et il est évident que le dictionnaire gagne à être précis dans la présentation des mots qui se comportent différemment de la majorité des mots de la classe ou de la sous-classe dans laquelle on les range le plus naturellement (p. ex. absence d'une ou de plusieurs formes dans certains paradigmes d'une classe donnée) et qui échappent aux règles générales de la grammaire.

En fonction des connaissances prévisibles du public et des objectifs pédagogiques – paramètres qui doivent peser lourd dans la présentation définitive de l'ouvrage – le lexicographe se contentera d'indiquer quelques exceptions classiques, ou décidera de mentionner

aussi des phénomènes relevant de sous-systèmes de règles plus ou moins courantes ou, pourquoi pas, toutes les formes qui, sans être proprement irrégulières, sont à même de motiver une hésitation pour les usagers de la langue.

Rien dans la langue n'est dénué de sens : les variations de forme entraînent des variations de sens ! Donc, renseigner sur les sens, c'est aussi renseigner sur les formes. Or, les informations morphologiques supplémentaires alourdissent les articles du dictionnaire bilingue traditionnel « papier » qui se contente généralement de mettre en évidence des informations morphologiques minimum dans la mesure où ambiguïtés ou irrégularités le justifient.

Ainsi, par exemple :

Verbes :
alszik « dormir »
– conjugaison subjective / 3e personne / singulier / passé (*aludt*)
– impératif / 3e personne / singulier (*aludjon*)
– conditionnel / 3e personne / singulier (*aludna*)

Substantif :
ló « cheval »
accusatif / singulier (*lovat*)
nom / pluriel (*lovak*)

Adjectif :
jó « bon »
comparatif (*jobb*)
adverbe (*jól*)
comparatif de l'adverbe (*jobban*)

Une version électronique du même ouvrage – où chaque détail est susceptible d'être mis en relation avec tout un ensemble d'informations – peut se charger de présenter les formes les plus diverses des mots traités, tout en permettant une parfaite lisibilité.

Constructions elliptiques

Une rubrique spécifique des dictionnaires est généralement réservée aux « constructions elliptiques » dans le but de formaliser des contraintes d'intégration syntaxique propres aux mots traités. (« Elliptic constructions appear when the lexicographer omits certain constructional elements, e.g. for reasons of space or because he assumes that the user can interpolate them. This is a well known, economical way of indicating constructions with verbs... », Kromann, Riiber, Rosbach, 1991 :2771)

Il est évident que les propriétés sémantiques d'une classe grammaticale ne permettent pas de prévoir systématiquement son comportement syntaxique. Pour relater l'aventure d'un jeune homme qui est tour à tour « amoureux », « tendre », « jaloux », « infidèle », « coupable » et, pour finir, redevient « indépendant », le hongrois mobilisera des adjectifs dont chacun est accompagné d'un autre suffixe casuel :

szerelmes	+ -ba/-be illatif	« amoureux de qn »
gyengéd	+ -val/-vel instrumental	« tendre avec qn »
féltékeny	+ -ra/-re sublatif	« jaloux de qn »
hűtlen	+ -hoz/-hez/-höz allatif	« infidèle à qn »
vétkes	+ -ban/-ben inessif	« coupable de qc »
független	+ -tól/-től ablatif	« indépendant de qn »

La mention systématique de ces suffixes casuels est indispensable puisque pour le locuteur non-natif, la relation logique entre la valeur sémantique d'un adjectif et la rection correspondante est loin d'être évidente. Rien n'indique d'une manière sûre dans la définition de ces adjectifs qu'ils régissent tel suffixe et non pas tel autre.

Il est indispensable d'indiquer les rections verbales, tout particulièrement les cas où un verbe est traduit par un verbe à rection différente :

megköszön +	*-nak/-nek* +*-t* Datif Accusatif (« remercier à qn qc »)		« remercier qn de qc »
segít +	*-nak/-nek* + *-ban/-ben* Datif Inessif (« aider à qn dans qc »)		« aider qn à faire qc »
gyönyörködik	*vmiben* Inessif (« se délecter dans qc »)		« se délecter de qc »
rendelkezik	*vmivel* Instrumental (« disposer avec qc »)		« disposer de qc », etc.

Remarquons au passage que si en français le verbe possède le plus souvent des expansions à sa suite, selon une tendance générale qui exige que le terme régi suive celui qui le régit, le hongrois jouit d'une relative

flexibilité dans ce domaine :

mond vmit vkinek => « dire qc à qn »
dire qc à qn
vmit mond vkinek
qc dire à qn
vmit vkinek mond
qc à qn dire
vkinek mond vmit
à qn dire qc
vkinek vmit mond
à qn qc dire, etc.

La majorité des substantifs possèdent eux aussi des actants, notamment les noms d'action, d'événement, de processus, les noms des parties du corps, les noms de fonctions et de relations :

valakinek a születése / az élete / a pályája
=> « la naissance / la vie / le parcours de quelqu'un »,

etc.

Les termes désignant en hongrois « le début », « le milieu », « la fin » n'apparaissent pratiquement jamais sans le suffixe possessif de la troisième personne du singulier. Ceci n'est pas dénué de logique ; après tout, on évoque presque toujours « le début / le milieu / la fin de quelque chose » (*valaminek az eleje / a közepe / a vége*), ce « quelque chose » étant un actant exprimé quasi obligatoirement dans la phrase.

Comme pour les verbes, les actants des substantifs ne sont pas forcément présents dans l'ensemble des phrases où le mot apparaît. Au vu de la composition des gouvernements français, on est *ministre* ou *ministre de qc / secrétaire d'État* ou *secrétaire d'État à qc / ministre délégué* ou *ministre délégué auprès d'un ministre chargé de qc*, etc. :

– *ministre* ***des*** *affaires étrangères ;*
– *secrétaire d'État* ***aux*** *anciens combattants ;*
– *ministre délégué* ***auprès du*** *ministre de l'intérieur* ***chargé des*** *collectivités locales ;* etc.

Ne disposant pas d'un dictionnaire monolingue fiable du hongrois indiquant les constructions qui caractérisent le mieux le fonctionnement d'un mot donné, le lexicographe se trouve ici sur un sol mouvant. Afin de relever les combinaisons constructionnelles pertinentes et possibles (puisque les régimes ne sont pas toujours prescrits avec la même rigueur), il procédera par des *tests d'interrogation* (notamment pour définir le sujet ou l'objet) et des *tests de réduction* (servant à séparer les compléments obligatoires des compléments facultatifs).

Pour conclure cette section, disons que des constructions elliptiques doivent être présentées systématiquement car il est évident que :

a) certains mots ont une structure actancielle clairement définissable, d'autres n'en ont pas ;

b) la démarche du mot en langue cible peut être tout à fait différente de celle de la langue source ;

c) il y a un lien étroit entre le sens d'un mot et sa structure actancielle ; la syntaxe est révélatrice du sens !

En effet, l'étude de la distribution du mot dans la phrase est intimement liée à l'analyse du contenu sémantique. Ainsi que l'a remarqué si joliment J. Picoche : « … de même que la monture d'un bijou a pour raison d'être de mettre en valeur une pierre précieuse, les structures syntaxiques ont pour rôle de permettre au lexème de produire du sens… » (Picoche, 1993 :39).

Exemple

Dans tout dictionnaire, bien des informations n'apparaissent qu'implicitement, et notamment au travers d'exemples qui

– mettent en situation des structures syntaxiques,

– reflètent des choix énonciatifs potentiels par la répartition de compléments possibles,

– indiquent des éléments liés (et mémorisés comme tels en compétence).

Le rédacteur est systématiquement confronté au choix : doit-il traiter une information en « construction elliptique » ou en « exemple » ; une fois de plus, les éléments de la langue apparaissent devant lui comme s'ils faisaient partie d'un énorme jeu d'assemblage.

Les propriétés qui concernent les capacités du terme à entrer dans certaines constructions syntaxiques sont plus grammaticales que lexicales, celles qui concernent les syntagmes concrets dont il est un constituant sont intimement liées aux propriétés lexicales du mot.

Exposer une information syntaxique de façon explicite lui confère un maximum de mise en relief.

Fournir une information syntaxique par le biais de contextes, est une manière de la banaliser.

Voici trois zones linguistiques où l'approche contrastive hongrois-français repère et prévoit des divergences constructionnelles systématiques, en formulant des règles plus ou moins précises et où la correspondance lexicographique peut s'établir avec une relative facilité dans le cadre de contextes appropriés.

1.) En hongrois, les noms du type *pohár* « verre », *csepp* « goutte », *liter* « litre » peuvent être employés en fonction d'épithète.

Dans ce type de construction, le nom prenant une valeur quantifiante est suivi du nom désignant l'espèce sans marque aucune :

egy csepp / pohár / liter tej => « une goutte / un verre / un litre
un(e) goutte / verre / litre lait **de** lait ».

La meilleure façon de signaler cette construction de quantification est d'enregistrer systématiquement un exemple dans les articles correspondant aux mots quantificateurs (*pohár, csepp, liter*).

2.) La question indirecte est introduite, en français, par les formes « qui » sujet et objet pour les animés, « ce qui » et « ce que » pour les non-animés. Le système des interrogatifs hongrois utilise en revanche les mêmes formes pour la question directe et indirecte. Ceci est évidemment source d'interférence, car les apprenants hungarophones emploieront spontanément non pas les formes « ce qui », « ce que » de la question indirecte, mais les formes périphrastiques « qu'est-ce qui » et « qu'est-ce que » de la question directe :

Mi történik ? => « Qu'est-ce qui se passe ? »
Tudom, mi történik. => « Je sais ce qui se passe. »
* « Je sais qu'est-ce qui se passe. »

Mit gondolsz ? => Qu'est-ce que tu penses ? »
Nem tudom, mit gondolsz. => « Je ne sais pas ce que tu penses. »
* « Je ne sais pas qu'est-ce que tu penses. »

3.) Les possibilités de transformation infinitive, fort nombreuses en français, sont très limitées en hongrois. Il est donc important d'expliciter par le biais d'exemples la nature (obligatoire ou non) de la transformation infinitive :

– la transformation est obligatoire dans les deux langues :
találkozni akarok vele => « je veux le rencontrer »
infinitif infinitif
– la transformation est obligatoire en français :
jól tetted, hogy eljöttél => « tu as bien fait de venir »
infinitif
– la transformation n'est pas obligatoire en français :
remélem, viszontlátlak => « j'espère te revoir »
infinitif
=> « j'espère que je te reverrai »

Verbes-vedettes et verbes-équivalents gagnent à être étayés ici par des séquences syntaxiques.

Conclusion

Alors qu'il est possible de faire un inventaire plus ou moins satisfaisant du lexique d'une langue, la description des relations diverses qu'entretiennent les termes d'un lexique paraît presque irréalisable. Or, le passage d'une langue à une autre exige non seulement la maîtrise d'unités lexicales et de formes figées propres aux deux langues, mais aussi une connaissance approfondie de propriétés syntaxiques et discursives. Afin d'être efficace, le dictionnaire bilingue, en tant qu'outil de traduction, doit rappeler, dans ses différentes sections, ce qui n'est pas prévisible à partir des structures de la langue maternelle.

De même que les mots répertoriés dans une grammaire sont une infime partie du lexique, les règles de grammaire sont loin d'être toutes explicitées dans les dictionnaires et, d'une manière générale, les dictionnaires bilingues contiennent des informations encore moins détaillées que celles que l'on trouve dans les dictionnaires monolingues. Les renseignements limités sur le fonctionnement des vedettes en langue source et de leurs équivalents en langue cible sont des repères utiles voire même indispensables pour mieux appréhender l'autre langue.

Quel que soit l'appareil de description grammaticale adopté, il doit servir la bonne compréhension de la vedette ou de ses équivalents tout en permettant l'insertion correcte de ces éléments en langue étrangère dans leur contexte. Car, comme le signale F. J. Hausmann : « Si la différenciation sémantique et syntagmatique manque, rien ne sert d'ajouter le genre ou la construction. » (Hausmann, 1994 :15). Encore est-il souhaitable que les informations, présentées sous une forme « économique » ou « allusive » soient faciles à interpréter, car plus elles sont formalisées, plus elles demandent d'ajustements hasardeux de la part de l'utilisateur ou risquent de passer inaperçues aux yeux de ceux qui devraient bénéficier le plus de l'aide grammaticale, et pourtant, moins l'usager a de compétences et d'intuitions linguistiques, plus il a besoin d'une composante grammaticale dans son dictionnaire bilingue.

Bibliographie

BOYSEN, G. (1990) : « Information syntaxique dans les dictionnaires bilingues », *Cahiers de lexicologie*, N^os^ 56-57, 1-2, pp. 45-49.

HAUSMANN, F. J. (1994) : « Typologie du dictionnaire général bilingue », Portugiesische und portugiesisch-deutsche Lexikographie, *Lexicographica*, Series Maior, Band 56, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, pp. 11-33.

KROMANN, H.-P., RIIBER, T, ROSBACH, P. (1991) : « Grammatical Constructions in the Bilingual Dictionary », *Wörterbücher / Dictionaries / Dictionnaires, Ein internationales Handbuch zur Lexikographie / An International Encyclopedia of Lexicography / Encyclopédie internationale de lexicographie*, Berlin – New York, Walter de Gruyter, p. 2771.

LEMMENS, M. (1996) : « La grammaire dans les dictionnaires bilingues », *Les dictionnaires bilingues*, Aupelf-Uref, Louvain-la-Neuve, Éditions Duculot, pp. 71-102.

MEL'ČUK, I. A., CLAS, A., POLGUÈRE, A. (1995) : *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve, Duculot.

PICOCHE, J. (1993) : *Didactique du vocabulaire français*, Paris, Nathan.